



# FORMULE 1 - COMMANDES GROUPÉES PROCÉDURE REPRÉSENTANT

## Introduction

Cette formule vous permet de faire bénéficier vos salariés d'une remise de **-10%** sur leurs commandes de produits bretons.

Nous prenons en charge les commandes groupées des salariés à **partir de 59€ d'achat** (sur le cumul des commandes salariés). Nous faisons ce choix pour vous assurer les frais de port offerts.

## Étape 1 : Distribution du catalogue et des bons de commande

Nous vous mettons à disposition notre catalogue et bon de commande en PDF. Pour la version papier, contactez-nous par téléphone au 02 90 74 21 28 ou par mail : [zcouette@latrinitaine.com](mailto:zcouette@latrinitaine.com).

Lors de la récupération des bons de commande, assurez-vous qu'ils soient correctement complétés :

- Référence produit
- Désignation
- Prix unitaire
- Quantité
- Total
- Déduction des -10%
- Coordonnées du salarié
- Coordonnées de l'entreprise

## Étape 2 : Envoi des bons de commande et règlements

Après avoir récupéré tous les bons de commande vous nous les envoyez. Ils devront être accompagnés, soit d'un chèque reprenant la somme de toutes les commandes des salariés, soit, les chèques pour chacune des commandes.

Les chèques devront être à l'ordre : **La Trinitaine Distribution**.

À expédier à l'adresse suivante :

**La Trinitaine Service E-Commerce**  
**Kerluess 56470 Saint-Philibert**

N'oubliez pas de nous transmettre les coordonnées du représentant et l'adresse de livraison souhaitée.

## Étape 3 : Préparation des commandes et expédition

Nous nous chargeons de la préparation des commandes. Le tout, vous est envoyé sur un unique lieu de réception.